



## NOTE DE SERVICE

Réf. :  
NS/DRH/ORG-917/A

Date : 13/07/2023

**Emetteur** : Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales

**Destinataires** : Tous les personnels non médicaux

**OBJET : RECRUTEMENT SANS CONCOURS AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIÉ**

### SYNTHÈSE

RECRUTEMENT SANS CONCOURS AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIÉ

En application de l'article 4-2 et suivants du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, le Centre Hospitalier Robert BISSON de LISIEUX organisera le recrutement au titre de l'année 2023 :

**De 3 agents d'entretien qualifiés afin de pourvoir les postes vacants**

#### Conditions

Aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

#### Dossier

Le dossier du candidat comportera une lettre de candidature mentionnant cet avis, un curriculum vitae détaillé précisant la durée et le contenu des formations suivies et des emplois occupés, les trois dernières évaluations, ainsi que la photocopie recto verso de la carte d'identité.

Ce dossier est à adresser **uniquement par voie postale** à l'attention du Directeur du Centre Hospitalier Robert Bisson, Direction des ressources humaines et des affaires médicales, 4 rue Roger Aini, CS 97223, 14107 LISIEUX CEDEX, **avant le 18 septembre 2022**, le cachet de la poste faisant foi.

**Tout dossier incomplet ou envoyé par courrier interne sera rejeté.**

Le bulletin n°2 du casier judiciaire de chaque candidat sera automatiquement demandé.

#### Déroulement

La sélection des candidats est confiée à une commission, composée d'au moins trois membres, dont un est extérieur à l'établissement dans lequel les emplois sont à pourvoir. Les membres de cette commission sont nommés par l'autorité investie du pouvoir de nomination.

Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, seuls seront convoqués à l'entretien les candidats préalablement retenus par la commission. L'audition des candidatures retenues est publique. La commission se prononce en prenant notamment en compte des critères professionnels.

A l'issue de l'entretien, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes au recrutement. La date prévue du recrutement est le 1er novembre 2023. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. Les candidats sont nommés dans l'ordre de la liste. Si l'un d'entre eux renonce à être nommé, il est fait appel au premier candidat restant sur la liste. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'autorité investie du pouvoir de nomination peut faire appel aux candidats figurant sur la liste dans l'ordre de celle-ci. La liste des candidats déclarés aptes demeure valable jusqu'à la date d'ouverture du recrutement suivant.

Le présent avis a fait l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du calvados n°14-2023-07-11-00003 du 13 juillet 2023.



Le Directeur,

N. BOUGAUT